

Le verdict attendu aujourd'hui

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4952 - Mardi 10 décembre 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou / Taourirt Moussa
Une tentative de profanation de la tombe de Lounes Matoub déjouée

Page 24



Depuis le commandement de la Gendarmerie nationale

«L'élection présidentielle dessinera les contours de l'Algérie nouvelle»

Page 3

L'esprit inhabituel de la conférence de Berlin

Par Mohamed Habili

En vue de la conférence de Berlin sur la Libye, les organisateurs, l'ONU bien sûr mais aussi le pays hôte, l'Allemagne, n'ont estimé devoir inviter ni la Tunisie ni l'Algérie, qui pourtant ont exprimé leur envie d'y prendre part. N'ont été non plus invités ni les représentants de Tobrouk, ni le gouvernement d'union nationale de Fayaz al-Serraj. Ce qui de prime abord peut paraître encore plus étrange, mais qui en fait se comprend assez eu égard aux objectifs de cette conférence. Dans l'esprit de Ghassan Salamé, l'émissaire onusien pour la Libye et principal architecte de la conférence, il ne servirait en effet à rien de réunir les parties directes au conflit, puisque, ainsi que la preuve en a été déjà faite, elles ne peuvent rien décider par elles-mêmes. Leur trop grande dépendance par rapport à leurs appuis extérieurs les en empêcherait. Elles ne peuvent parvenir à un accord, et s'y tenir surtout, que si les Etats qui les soutiennent, et qui évidemment ne sont pas les mêmes, y consentent. Si malgré tout elles passent un accord, comme ce fut le cas à Sekhirat en décembre 2015, il faut encore qu'elles puissent le mettre en œuvre, ce qui à son tour ne dépend pas d'elles, ou à tout le moins pas uniquement d'elles. De là l'idée de Salamé de faire se rencontrer d'une part les grandes puissances, pour garantir l'accord pouvant voir le jour à cette occasion, et de l'autre les parties étrangères impliquées en Libye dans une guerre par procuration.

Suite en page 3

Candidats décidés mais peu d'engouement citoyen

Retour sur une campagne électorale particulière



PH/D. R.

Point d'orgue de la campagne électorale, un débat télévisé inédit a été programmé entre les cinq candidats. C'est essentiellement sur le contenu de leur programme présidentiel qu'ils se sont soumis à une joute de questions-réponses, sans affrontement ni confrontation. Lire page 2

Reprise des cours dans bon nombre d'écoles primaires
Apaisement «temporaire» de la crise dans le secteur de l'Education

Page 3

Mostaganem
«Khatini», une nouvelle œuvre théâtrale mise en scène par Ahmed Rezzak

Page 13

Candidats décidés mais peu d'engouement citoyen

Retour sur une campagne électorale particulière

■ Point d'orgue de la campagne électorale, un débat télévisé inédit a été programmé entre les cinq candidats. C'est essentiellement sur le contenu de leur programme présidentiel qu'ils se sont soumis à une joute de questions-réponses, sans affrontement ni confrontation.

Par Louiza Ait Ramdane

La campagne électorale pour la présidentielle a pris fin avant-hier, et comme toujours en pareille circonstance, l'heure est au bilan. Salles vides et protestations, tels sont les faits dominants de la campagne électorale, caractérisée par l'absence d'engouement populaire. Les meetings populaires animés tout au long de cette campagne par les cinq candidats n'ont pas fait salle comble. En effet, la campagne électorale qui a duré 22 jours a été marquée par le rejet massif du scrutin et n'a suscité que très peu d'intérêt aux yeux de la majorité des populations. Les électeurs ont vaqué à leurs occupations tout au long de cette période de campagne et dans les différentes wilayas sillonnées par les cinq candidats.

Certains n'ont pas hésité à qualifier cette campagne de mascarade, évoquant le manque d'enthousiasme et le peu de fervor manifestés lors de telles sorties. Ainsi, les cinq prétendants, confrontés à des manifestations hostiles, ont eu le plus grand mal à organiser leur meeting et étaler leur programme de développement, face au mouvement populaire (hirak). Ils ont dû tenir leurs meetings sous forte tension populaire et haute protection policière.

Ils ont choisi de tenir leurs meetings principalement dans les villes du Sud et du Centre et peu opté pour le Nord. Les jeunes, le chômage, les secteurs de la Santé et la Justice, la sortie de la crise et le développement du pays, ont été largement évoqués par les cinq candidats dans



leurs discours. Ces derniers, en faisant la promesse de développer le pays, ont omis de se prononcer sur le mouvement de protestation qui dure depuis 10 mois. Aucun d'eux n'a pris position ni sur le mouvement ni sur la

libération des détenus d'opinion, à l'exception de Abdelkader Bengrina qui a promis de libérer le moudjahid Bouragaa.

Pour l'affichage, la plupart des panneaux sont restés vierges ou ont été remplacés par

des slogans hostiles ou par des affiches des détenus d'opinion. Les portraits des candidats ont été déchirés par les citoyens, dans les rares endroits où ils étaient affichés. Pendant la campagne électorale, un débat télé-

visé inédit a été programmé entre les cinq candidats.

Lors de ce débat, c'est essentiellement sur le contenu de leur programme présidentiel qu'ils se sont affrontés, restant sur des généralités. Ils se sont exprimés sur des questions directes autour de principaux axes retenus pour cette soirée de campagne. Il s'agit des aspects politique, socio-économique, social, culturel, émigration, religion, jeunesse et sport. Au lieu d'un débat d'idées, les cinq candidats, paraissant plutôt crispés, se sont évertués à expliquer leurs programmes électoraux respectifs et contentés de répondre aux questions de journalistes, faisant dans la langue de bois.

Outre les difficultés rencontrées sur le terrain, les candidats ont été confrontés à des défections au sein même de leurs équipes. Abdelmadjid Tebboune a ainsi perdu deux directeurs de campagne et d'autres adhérents. Ali Benflis a également dû se passer d'un membre de son staff la semaine dernière. Il s'agit de son directeur de campagne à Tizi Ouzou, qui a jeté l'éponge.

Le vote de la communauté algérienne à l'étranger a débuté samedi. Il s'est ouvert sous tension avec des manifestations devant les consulats de plusieurs villes françaises, notamment à Paris.

Devant le consulat d'Algérie, les rares électeurs sont escortés un à un par les policiers. Certains dissimulent leur visage, selon les vidéos diffusées sur les réseaux sociaux.

L. A. R.

Affaire de montage automobile et financement occulte de campagne

Le verdict attendu aujourd'hui

C'est aujourd'hui que tribunal de Sidi M'hamed, en délibération hier, devra rendre son verdict dans l'affaire de montage automobile impliquant les deux Premiers ministres ainsi que d'anciens ministres et hauts responsables de l'Industrie et des hommes d'affaires. Un dossier qui aura révélé des faits de détournements, de corruption et de blanchiment d'argent dépassant l'entendement et qui aura porté au Trésor public un préjudice évalué à plus de 128 milliards et 983 millions de DA rien que dans le secteur du montage de véhicules. Un préjudice résultant d'agissements «basés sur le népotisme et le favoritisme d'un opérateur à un autre sans aucun motif légal, ce qui a élargi le fossé entre le peuple et ses institutions, notamment dans l'investissement du montage automobile», a indiqué avant-hier le procureur de la République dans son réquisitoire avant de prononcer de lourdes peines à l'encontre des principaux accusés dans ce dossier consacré au montage d'usines de véhicules et au financement occulte de la campagne électorale de Abdelaziz Bouteflika pour le scrutin présidentiel annulé du 18 avril dernier.

La défense demande l'acquittement

En effet, hier soir, lors de la poursuite des plaidoiries du collectif de défense, les avocats ont centré leur défense sur la présentation de preuves concernant les activités d'investissement en rejetant «catégoriquement» l'existence de relations de «favoritisme ou de clientélisme» entre les investisseurs, les anciens ministres et les cadres des ministères de l'Industrie et des Finances. Ainsi, dans sa plaidoirie, le collectif de la défense a nié catégorique les charges retenues contre les prévenus, tentant de mettre en relief le rôle des entreprises de ces investisseurs dans le développement de l'économie nationale à travers la création de postes d'emploi et la formation des travailleurs. En outre, ledit collectif a mis en exergue que les sources de leurs biens «sont légitimes, issues de leurs bénéfices de différents projets d'investissement». De son côté, le procureur de la République a précisé que «ces pratiques irresponsables ont fait perdre au citoyen la confiance dans ses institutions, au point où il soup-

çonne la réalité de ces procès». Il a également souligné que «cette affaire est une première dans les annales de la justice algérienne, dont l'importance se traduit par l'application réelle de la loi sur le gouverneur et le gouverné». «En raison des pratiques de ces responsables, l'Algérie n'a pas réalisé de développement économique en dépit des richesses qu'elle recèle. Sa jeunesse souffre de pauvreté et risque sa vie dans les embarcations de la mort», a-t-il soutenu.

Les accusés clament leur innocence

Au terme de l'intervention du procureur de la République sur les plaidoiries de la défense, le juge a donné la parole aux prévenus pour faire leurs dernières déclarations. Plaidant «leur innocence», les accusés ont souligné qu'ils plaçaient «leur entière confiance en la justice nationale». «Je suis innocent et je demande à être acquitté. Je nie toutes les accusations portées contre ma personne», a déclaré l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Abdelmalek Sellal a, quant à lui, affirmé «son amour pour sa patrie, son

dévouement et son abnégation dans l'accomplissement des missions qui lui ont été confiées dans son parcours professionnel». Il dit s'être retiré de la direction de la campagne de Abdelaziz Bouteflika, après avoir relevé des dépassements. Pour leur part, les anciens ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda, l'ancien ministre des Transports et des travaux publics, Abdelghani Zaalane et l'ex-wali de Boumerdes, Yamina Zerhouni, ont déclaré «avoir servi la patrie avec dévouement et abnégation», se disant confiants en la justice nationale, ont demandé leur acquittement et proclamé leur innocence. A l'instar de Farès Sellal (fils de l'ancien Premier ministre), Senai Karim, Senai Sofiane ainsi que des fonctionnaires du ministère de l'Industrie et des Mines, les hommes d'affaires poursuivis, Ali Haddad, Ferrat Ahmed, Hadj Malek Saïd, Mohamed Baïri, Maazouz Mohamed, Achour Abboud, Hassan Larbaoui et Nemroud Abdelkader ont demandé leur acquittement et proclamé leur innocence des accusations dont ils font l'objet.

Lynda Naili

Depuis le commandement de la Gendarmerie nationale

«L'élection présidentielle dessinera les contours de l'Algérie nouvelle»

■ En visite hier au Commandement de la Gendarmerie nationale, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale est revenu sur le rendez-vous électoral crucial du 12 décembre prochain. Il a affirmé que les prochaines élections présidentielles constituent une étape d'une extrême importance sur la voie de l'édification de l'Etat de droit et pour mener notre pays vers une nouvelle étape aux horizons prometteurs.

Par Meriem Benchaouia

«**D**e prime abord, il m'appartient de dire que les élections présidentielles du 12 décembre 2019 traceront les repères de l'Etat algérien nouveau auquel ont tant aspiré les générations de l'Indépendance. Une Algérie aux valeurs novembristes ancrées qui fait de l'intérêt de la patrie l'ultime finalité et des ambitions du peuple algérien pour une vie digne, au sein du progrès, de la sécurité et de la stabilité le plus noble objectif. Des objectifs pour lesquels sont tombés en martyrs nos valeureux chouhada et se sont sacrifiés nos braves moudjahidine», a-t-il déclaré. Cette échéance, poursuit-il, «constitue une phase d'une extrême importance dans le parcours de l'édification de l'Etat de droit et pour amener notre pays vers une nouvelle phase aux horizons prometteurs, où le peuple algérien jouira des richesses de son pays et réalisera ses ambitions légitimes pour une vie digne. Un Etat dont les gloires seront façonnées par ses enfants dévoués et fidèles au message de leurs vaillants ancêtres, loin de toutes les formes de désinformation, de propagande et de mensonges que propagent certaines parties qui guettent la sécurité de l'Algérie et la quiétude de son peuple, qui ne s'intéressent qu'à



leurs intérêts étroits». Evoquant la journée de jeudi, le général de corps d'Armée a souligné que l'Armée nationale populaire restera toujours prête à faire face à tous ceux qui «complotent contre la patrie et qui lui veulent du mal, soutenue dans cette noble mission par le vaillant peuple algérien». A ce titre précisément, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, qui a souvent mis en garde contre les complots et les machinations qui se trament contre l'Algérie et son peuple, restera toujours prête à faire face à tous ceux qui complotent contre la patrie et

qui lui veulent du mal, soutenue dans cette noble mission par le vaillant peuple algérien. Ce peuple authentique qui a vécu et souffert les affres du colonialisme tyrannique et a subi aux côtés de son armée les affres des années de brasse, a-t-il dit. Par ailleurs, Gaid Salah a rappelé ses instructions adressées à l'ensemble des composantes de l'ANP et des services de sécurité pour faire preuve de vigilance et de disponibilité à sécuriser la présidentielle. «Je tiens à souligner, encore une fois, que j'ai donné des instructions fermes à l'ensemble des composantes de l'Armée nationale populaire et

des services de sécurité portant sur la nécessité de faire preuve des plus hauts degrés de vigilance et de disponibilité, et de veiller à garantir une sécurisation totale de ces élections afin de permettre aux citoyens à travers tout le pays, d'accomplir leur droit et devoir électoral dans un climat de sérénité et de quiétude et de faire face, avec la force de la loi, à quiconque tenterait de cibler et perturber la sérénité de cette journée décisive dans le parcours de l'Algérie et troubler ce rendez-vous électoral important et décisif», a-t-il déclaré.

M. B.

Reprise des cours dans bon nombre d'écoles primaires

Apaisement «temporaire» de la crise dans le secteur de l'Education

Plusieurs enseignants du primaire ont décidé de geler «temporairement» leur mouvement dans plusieurs wilayas du pays. En effet, hier et pour la première fois depuis le 6 octobre dernier, les élèves du primaire ont rejoint leurs classes et les enseignants n'ont pas observé leur sit-in devant l'annexe du ministère de l'Education nationale.

Ils étaient très nombreux à reprendre hier le chemin de l'école. Après près de six semaines de grève d'une journée renouvelable, suivie de trois semaines de grève cyclique de trois jours, les enseignants ont décidé «exceptionnellement» pour la journée d'hier «lundi» de reprendre leurs activités et de ne pas maintenir la grève. Pour confirmer la reprise des cours, on a décidé de faire un tour dans certains établissements primaires de la capitale et effectivement, la majorité des établissements qui étaient en grève ont

décidé de geler temporairement leur mouvement mais affirment qu'ils vont le reprendre après les vacances d'hiver. Cette décision vient en réponse à l'appel lancé par la Coordination nationale des enseignants du primaire qui a décidé de geler «temporairement» son mouvement de grève et appelé les enseignants à reprendre leurs postes. Dans un communiqué, la Coordination avait expliqué aux grévistes qu'«on a décidé de geler le mouvement de grève temporairement, en attendant la deuxième réunion des membres de la Coordination, prévue durant les vacances d'hiver, qui vont décider des actions à mener à l'avenir». La Coordination a aussi appelé les enseignants à programmer les examens du premier trimestre. En revanche, elle appelle ses adhérents à reprendre la protestation chaque lundi, après les vacances scolaires. Il est utile de souligner que les enseignants du primaire

avaient déclenché leur mouvement de grève au mois d'octobre dernier pour exiger l'amélioration de leurs conditions socio-professionnelles. Ils organisaient aussi chaque lundi un sit-in devant l'annexe du ministère de l'Education nationale pour pousser le ministre du secteur à répondre à leurs revendications et organisé une réunion avec les représentants de la coordination des enseignants du primaire, chose qui tarde à se faire. En effet, Abdelhakim Belabed préférait à chaque fois envoyé des représentants du ministère pour discuter avec les enseignants sans apporter de solutions ni de réponses convaincantes, selon les enseignants. Pour rappel, lors de la dernière rencontre, le ministère de l'Education nationale a fait état d'une série de mesures prises afin de répondre aux doléances des enseignants grévistes. Il s'agit, entre autres, de la mise en place des équipes nationales spécialisées pour

«élaborer des fiches pour tous les niveaux d'enseignement, en vertu d'une circulaire rendue publique le 2 décembre courant». Ces équipes seront supervisées, a poursuivi la même source, par le Centre national des documents pédagogiques et encadrées par le Conseil national des programmes, l'Inspection générale de pédagogie et la Direction de l'enseignement fondamental. «Les fiches en question devraient être exploitables sur la plateforme numérique de l'Education nationale à compter de février 2020», d'après le ministère de tutelle. Ce dernier a aussi fait savoir qu'il s'attèlera à «rembourser les enseignants ayant dispensé, en dehors des heures officielles, des cours de soutien aux élèves souhaitant perfectionner leurs compétences, notamment ceux de la fin du cycle primaire». Le département de Belaabed a annoncé en outre «la régularisation de la situation des profes-

LA QUESTION DU JOUR

L'esprit inhabituel de la conférence de Berlin

Suite de la page une

La distinction établie ici n'implique pas que les grandes puissances ne peuvent pas être en même temps parties prenantes au conflit, au même titre que la Turquie, le Qatar, les Emirats et l'Egypte, pour ne parler que des plus visibles des fauteurs de guerre. L'opposition nette de l'Italie et de la France sur le terrain en est un bon exemple. Si l'on parvenait, a pensé l'émissaire onusien, à mettre d'accord ces supports extérieurs, amener les factions rivales libyennes à une issue politique deviendrait quelque chose de faisable. Voilà pourquoi Ni Tobrouk ni Tripoli ne seront représentés à Berlin. Une explication du même ordre vaut pour l'absence de l'Algérie et de la Tunisie, qui ont le tort, si l'on peut dire, d'observer une stricte neutralité entre les deux camps libyens. Si l'un ou l'autre de ces deux pays ou les deux à la fois, de tous d'ailleurs et à tout point de vue les plus proches de la Libye, faisaient comme les autres, c'est-à-dire s'ils soutenaient concrètement l'un ou l'autre camp libyen, dans ces conditions oui, ils auraient eu leur place à la conférence de Berlin. Mais comme au contraire, ils ne fournissent ni armes ni argent, et cela ni à Tripoli ni à Tobrouk, il n'y a nul besoin à faire appel à eux. A Berlin, il s'agit de réunir les pays en guerre par Libyens interposés, non pas ceux qui ne s'immiscent pas dans leurs affaires internes A Berlin, Salamé veut pour ainsi dire avoir affaire au vice non à la vertu. Et tant pis si la Tunisie aussi bien que l'Algérie réclament d'être elles aussi de la partie. Cela dit, peut-être qu'elles réussiraient à se faire inviter après tout. D'autant que la réunion prévue d'abord pour novembre, ensuite pour le début de décembre, est finalement reportée au début de l'année prochaine, du moins à ce qu'on dit, aucune date n'ayant en réalité été encore avancée. Or, avec les deux accords, l'un militaire et l'autre maritime, qu'ont passés récemment Fayaz el-Serraj et Recep Tayyip Erdogan, et dont les termes exacts ne sont pas connus, la rencontre de Berlin risque fort d'être reportée plus loin encore.

M. H.

seurs formateurs, en continuant à adopter le système de promotion automatique aux grades de professeur principal et professeur formateur dans les trois paliers de l'enseignement».

Thinine Khouchi

Diabète

Les médicaments innovants prescrits uniquement aux cardiopathes

■ Des spécialistes ont affirmé, dimanche à Alger, que les médicaments innovants destinés au traitement des maladies endocriniennes ou celles associées au diabète étaient prescrits uniquement aux cardiopathes et aux personnes obèses.

Par Anis Gh.

Lors d'une conférence consacrée à la prescription des médicaments innovants destinés au diabète, ces spécialistes ont souligné que les traitements innovants «*bien que très coûteux*» n'ont pas d'impacts sur la trésorerie de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), en ce sens qu'*«ils contribuent à la rationalisation des dépenses liées à ces maladies à travers l'amélioration de la qualité de vie des malades et leur prévention de toute complication»*. Spécialiste en médecine interne à l'Etablissement public hospitalier de Birtraria, P Samia Zekri a indiqué, dans ce cadre, que ces médicaments innovants ne sont pas «*des médicaments miraculeux mais ont prouvé leur efficacité dans les pays où ils sont utilisés à travers la réduction du poids et la prévention d'autres complications dangereuses*». Elle a cité, à cet égard, l'enquête nationale réalisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, laquelle a ciblé plus de 7 000 familles des différentes régions du pays, dont l'âge varie entre 18 et 69 ans, précisant que ladite enquête a fait état de «*14,5 % des personnes souffrant de diabète, 24 % (notamment les personnes âgées) de complications d'hypertension et de cholestérol*». P Zekri, également présidente de l'Association algérienne des maladies vasculaires, a tiré la sonnette d'alarme concernant la hausse du diabète dans la société algérienne, qui est passé de 8 % en 2004 à 14,5 % en 2017, imputant cette hausse au changement du mode de vie des citoyens, le manque d'activité et la surconsommation des sucres, le sel de table, le tabac et l'alcool. De son côté, le chef de service de diabétologie-endocrinologie au Centre hospitalo-universitaire Ibn Badis à Constantine, P Nassim Nouri, a évoqué la prévalence de ces maladies dans la région du Moyen-Orient et l'Afrique du



Ph. > D. R.

Nord (MENA), se référant aux données de la Fédération internationale du diabète (FID). Ces données font état de 55 millions de personnes atteintes (20-79 ans) dont 45 % ignorent leur maladie, des maladies pourtant à l'origine de complications causant le décès des catégories les plus actives dans la société (40-60 ans), a indiqué l'intervenant. P Nouri a présenté, à cette occa-

sion, la feuille de route adoptée par les associations européenne et américaine en 2018 pour le traitement du diabète avec l'association de cardiologues, compte tenu des risques causés, tout en les incitant à prescrire de nouveaux médicaments à même de réduire le taux de mortalité et de surpoids. Intervenant aux travaux de la conférence, le chef de service de médecine interne de

l'EPH de Birtraria, le P Amar Tebaibia, est revenu, lui aussi, aux données de la FID de 2018 qui mettent en garde contre l'augmentation du taux de cette maladie d'une année à l'autre dans tous les pays du monde. «*Une personne sur 11 est atteinte de cette maladie et une personne sur 2 ignore cette maladie*», a-t-il précisé, ajoutant que «*trois tiers des personnes atteintes de dia-*

bète sont originaires de pays à revenu moyen ou faible et qui consacrent 10 % du budget de la santé à ce domaine». Après avoir mis en exergue les systèmes de santé et de sécurité sociale en Algérie qui prennent en charge les frais de traitement, il a mis en garde contre les complications causées par cette maladie. Le président de l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger, Fayçal Ouhadda, a appelé, à son tour, les pouvoirs publics à «*la nécessité de prendre conscience des risques causés par cette maladie et inclure les nouveaux médicaments*». Pour sa part, l'expert en pharmaco-économie et en économie de la santé en France, P Moundir Toumi, a mis l'accent sur l'impérative «*maîtrise de la situation actuelle concernant le diabète dans tous les pays, et de cibler les catégories les plus exposées aux complications de cette maladie à travers la prescription de nouveaux médicaments*». Il a souligné, en outre, l'impérative introduction d'un contrat d'efficacité avec les laboratoires producteurs de ces médicaments, afin de les contraindre à les rembourser en cas d'inefficacité, et ce, dans l'objectif de maîtriser les dépenses des caisses de l'assurance sociale. A. Gh./APS

Montage automobile

Baisse de 9 % des importations de kits SKD

L'Algérie a importé pour 2,30 milliards de dollars de kits (SKD) destinés au montage automobile des véhicules de tourisme et de transport du personnel et de marchandises, durant les neuf premiers mois 2019, contre 2,53 milliards de dollars à la même période de l'année dernière, enregistrant pour la première fois une baisse de 228,05 millions de dollars (-9 %), a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD). Ce recul des collections SKD s'explique essentiellement par une baisse des importations de kits SKD destinés au montage des voitures de tourisme, et ce, malgré la hausse des kits importés destinés aux véhicules de transport de marchandises. En effet, les importations des collections SKD des véhicules légers, qui représentent 16,42 % de la structure des importations des principaux produits du groupe «biens d'équipements industriels», ont atteint près de 1,73 milliard de dollars sur les neuf premiers mois de 2019, contre près de 2,12 milliards de dollars, durant la même période de comparaison 2018, soit une baisse de 392,49 millions de dollars, ce qui représente (-18,52 %), selon les données de la direction des Etudes et Perspectives des Douanes (DEPD). De janvier à septembre 2019, les importations de collections SKD destinées aux véhicules utilitaires, qui

ont représenté 5,50 % du groupe «biens d'équipement industriels», ont totalisé près de 578 millions de dollars contre 413,55 millions de dollars durant la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une hausse de 39,76 %, précisent les données provisoires des Douanes. Il est à relever que le groupe des biens d'équipements industriels a occupé le premier rang de la structure des importations globales avec une part de 32,43 %, pour une valeur globale de près de 10,52 milliards de dollars contre plus de 11,87 milliards de dollars, en baisse de 11,46 % durant la même période de comparaison. Les importations des parties et accessoires des véhicules automobiles servant à l'entretien des véhicules d'occasion ont atteint 292,62 millions de dollars sur les neuf mois 2019, contre 271,38 millions de dollars la même période de l'année d'avant, en hausse de 7,83 %. Le montant des importations des machines agricoles de récolte et de triage et autres a été évalué à 78,2 millions de dollars, contre 51,19 millions de dollars, en hausse également de 52,76 %, précisent les données statistiques des Douanes. En revanche, les importations des machines pour le nettoyage, le triage et criblage des grains ou légumes secs ont baissé à 18,78 millions de dollars, contre 62,29 millions à la même période de

2018, soit un recul de 69,86 %. Cette tendance baissière a touché aussi la facture des importations des tracteurs, qui a atteint 177,53 millions de dollars, contre 212,56 millions de dollars (-16,48 %). Les importations des machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre ont également reculé de 3,39 %, pour totaliser 239,51 millions de dollars durant les neuf premiers mois de 2019, contre 247,92 millions de dollars à la même période en 2018. En mai dernier, des décisions importantes avaient été prises par le gouvernement pour faire baisser la facture d'importation des kits SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la téléphonie mobile. Une correspondance adressée par la direction générale des Douanes à ses services avait précisé les quotas d'importation des kits «SKD» alloués pour l'année 2019 aux quatre principaux constructeurs automobiles, dont les projets et les programmes de production (modèles) ont été validés par le Conseil national de l'Investissement (CNI). Il s'agit de la SPA Renault-Algérie Production (RAP), la SARL Tahkout manufacturing company, la SPA Sovac production et enfin la SARL Gloviz (KIA). A cet effet, il est utile de rappeler que la ministre de l'Industrie et des

Mines, Djamilia Tamazirt, avait affirmé que les mesures du gouvernement concernant la réduction de la facture de l'importation des kits «CKD-SKD» étaient «*transitoires*» et visaient un réajustement de la balance des paiements. Une autre nouvelle mesure qui s'inscrit dans le cadre d'une «*vision globale*» sur l'industrie automobile, qui prendra en charge notamment la problématique de l'assemblage CKD/SKD, concernant l'autorisation d'importation des véhicules légers de moins de trois ans. En effet, la loi de finances 2020 autorise les citoyens à importer des véhicules touristiques d'occasion à moteur essence de moins de trois ans, à leurs propres frais et paiement des droits et taxes afférents. En 2018, la facture globale d'importation des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules (de tourisme et utilitaires) et l'importation des véhicules de transport de personnes et de marchandises (produits finis) s'est chiffrée à plus de 3,73 milliards de dollars, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, en hausse annuelle de 1,53 milliard de dollars (+70 %). Le montage local des véhicules a réalisé en 2018 une production de 4 500 véhicules industriels et 180 000 véhicules de tourisme, contre 110 000 véhicules de tourisme en 2017.

Ilham B.

Energie

Vers la consécration d'un nouveau modèle de consommation

■ Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a affirmé, à Alger, que 2020 sera l'année de la consécration du nouveau modèle de consommation énergétique.

Par Malek Y.

S'exprimant lors d'une rencontre entre la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et les opérateurs, le ministre a indiqué que «2020 sera l'année de l'efficacité énergétique à travers la mise en place d'un nouveau modèle de consommation énergétique». Il a rappelé, à ce propos, la création récemment du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique «avec lequel sera mis en place un nouveau modèle de consommation énergétique», a-t-il dit. Réaffirmant l'importance de l'économie de



l'énergie, M. Arkab a estimé que «le gaspillage a un impact négatif sur la société, d'où la nécessité de coopérer ensemble pour l'instauration d'une société économique qui préserve ses richesses et biens». L'efficacité énergétique s'ajoute à une série de points inscrits dans la feuille de route du secteur de l'Energie pour 2020, dont la concrétisation de l'effica-

cité dans la gestion et l'intégration des énergies renouvelables, la préservation du gaz aux générations futures, la maîtrise de la technologie relative à l'industrie des équipements de transport en vue de les produire localement et l'accès au marché africain. Evoquant cette rencontre (CREG-opérateurs), le ministre a rappelé que la loi relative à

l'électricité et la distribution du gaz par canalisations consacre le service public en matière d'électricité et de gaz ainsi que les principes de satisfaction des besoins de tous les clients dans les meilleures conditions, continuellement, en toute sécurité, avec la qualité requise, outre l'égalité dans le raccordement aux réseaux d'énergie. La feuille de

route du secteur de l'Energie définit également les aspects de protection des intérêts des consommateurs ainsi que la conduite des opérateurs à travers les droits et les engagements des uns et des autres. L'Etat, en sa qualité de garant du service public, œuvre à la modernisation de sa gestion en veillant à l'équité et à la justice dans l'accès aux réseaux énergétiques et à la consécration du principe d'équilibre entre les intérêts des consommateurs et des opérateurs, a-t-il ajouté. C'est là une preuve de l'intérêt qu'accorde les pouvoirs publics aux volets suivi et contrôle des prestations du service public dans la distribution du gaz et de l'électricité, ainsi qu'aux aspirations des consommateurs et leurs rapports aux opérateurs et l'autorité de régulation, a souligné M. Arkab. Pour le ministre, le débat autour de l'amélioration des fondamentaux régissant les règles des métiers de base permettra d'aboutir à une meilleure planification des infrastructures énergétiques et à l'évaluation des performances technique et économique des opérateurs, ajoutant que cette amélioration implique, aussi bien de la part de l'autorité de régulation que de l'opérateur, des mesures de régularisation de plusieurs situations. A ce propos, il a exhorté l'ensemble des parties prenantes à un débat sincère et durable pour pouvoir définir les meilleurs outils et moyens à prendre en compte afin de vulgariser l'information et faciliter la prise de décision. En vue de répondre aux besoins des citoyens, améliorer le service public et mettre en place un climat propice au développement socio-économique, l'Etat a réalisé plusieurs investissements d'envergure, sur tout le territoire national, à travers le développement des infrastructures de production, de transport, de distribution du gaz et de l'électricité, a ajouté le ministre. M. Arkab a enfin invité les opérateurs à fournir davantage d'efforts pour atteindre les objectifs tracés par l'Etat en matière de production, de distribution et d'efficacité énergétique.

Salem K.

M. Y./APS

E-commerce

Les commerçants concernés appelés à déposer les noms des domaines

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a appelé, dans un communiqué, l'ensemble des commerçants souhaitant pratiquer l'activité de commerce électronique «e-commerce», à se présenter au niveau de ses antennes locales pour accomplir les formalités de dépôt des noms des domaines. «Le CNRC informe l'ensemble des commerçants, personnes physiques et personnes morales, désirant exercer l'activité de "e-commerce" de se présenter au niveau des antennes locales pour accomplir les formalités de dépôt des noms des domaines et ce, conformément aux dispositions de l'article 09 de la loi numéro 18-05 du 10 mai relative au commerce électronique», a précisé le communiqué du CNRC. La loi relative au commerce électronique, fixant les règles générales du commerce électronique des biens et des services, est entrée en vigueur en juin 2018. Dans cette loi, le commerce électronique désigne l'activité par laquelle un e-fournisseur propose ou assure, à un consommateur, à distance et par voie de

communications électroniques, la fourniture de biens et de services. Le contrat électronique est, selon la loi, le même contrat défini par la loi du 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, conclu à distance sans la présence physique simultanée des parties par le recours exclusif à une technique de communication électronique. Pour le e-consommateur, il s'agit de toute personne physique ou morale qui acquiert, à titre onéreux ou gratuit, un bien ou un service par voie de communications électroniques auprès d'un e-fournisseur pour une utilisation finale. Le e-fournisseur est, quant à lui, la personne physique ou morale qui commercialise ou propose la fourniture des biens ou des services par voie de communications électroniques. Les moyens de paiement électronique sont définis par cette loi comme étant les instruments de paiement permettant à leurs titulaires d'effectuer des paiements de proximité ou à distance à travers un système électronique. La nouvelle loi est applicable en

matière de transactions de commerce électronique dans le cas où l'une des parties au contrat électronique est de nationalité algérienne, ou réside légalement en Algérie, ou étant une personne morale de droit algérien, ou bien si le contrat est conclu ou exécuté en Algérie. Toutefois, est interdite toute transaction par voie de communications électroniques portant sur les jeux de hasard, paris et loteries, les boissons alcoolisées et tabac, les produits pharmaceutiques, les produits portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle, industrielle ou commerciale, tout bien ou service prohibé par la législation en vigueur et tous les biens ou services qui requièrent un acte authentique. En plus, toute transaction par voie de communications électroniques des matériels, équipements et produits sensibles définis par la réglementation est interdite ainsi que tout autre produit et/ou services pouvant porter atteinte aux intérêts de la défense nationale, à l'ordre et à la sécurité publique.

Salem K.

Pétrole

Le Brent à 63,80 dollars à Londres

Les prix du pétrole retombaient hier en cours d'échanges européens, après avoir profité la semaine dernière de la réunion de l'Opep et ses alliés qui ont annoncé des baisses de production supplémentaires. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 63,80 dollars à Londres, en baisse de 0,92 % par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour janvier perdait 0,84 % à

58,70 dollars. «Le pétrole se consolide après la hausse de la semaine dernière», a commenté Carlo Alberto, analyste. La semaine passée, le Brent et le WTI ont respectivement pris 3,1 % et 7,3 % pour culminer vendredi à 64,88 dollars et 59,85 dollars, des niveaux plus vus depuis septembre. Cette hausse a été alimentée par la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés, dont la Russie, à Vienne, à l'issue de laquelle ils sont par-

venus à trouver un accord pour réduire encore leur production d'au moins 500 000 barils par jour afin de soutenir les cours du brut. A ce nouvel objectif s'ajouteront des baisses «volontaires et supplémentaires» de plusieurs producteurs. «Nous allons poursuivre notre réduction volontaire de 400 000 barils par jour», a ainsi affirmé le nouveau ministre saoudien de l'Energie, Abdel Aziz ben Salmane, demi-frère du prince héritier Mohammed ben

Salmane. Ce sommet a montré «une volonté relativement forte pour réduire la production», a expliqué Carlo Alberto, analyste, même si «les prochaines semaines seront cruciales pour comprendre si l'accord sera strictement respecté par tous les membres». Mais en promettant ces coupes supplémentaires, l'Arabie saoudite incite les autres membres à se montrer disciplinés, a souligné Bjarne Schieldrop, analyste. Surtout, l'objectif que se sont fixé les

producteurs fera l'objet d'un examen d'étape lors d'une «réunion extraordinaire» début mars 2020 à Vienne. «Si tous les membres ne respectent pas leurs propres plafonds individuels, ils seront rapidement attrapés et devront s'en expliquer dès mars», a-t-il expliqué. «Il y a donc une forte incitation à se conformer à l'accord pour profiter des coupes additionnelles (...) et des risques significatifs de ne pas le respecter», a ajouté M. Schieldrop. R. E.

Cnac Khenchela

Financement «depuis janvier dernier» de 132 projets



Par Nassima A.

Le responsable a précisé, lors d'une conférence de presse à l'occasion de la clôture des journées «Portes ouvertes» sur la Cnac de Khenchela, que «les objectifs tracés pour l'année ont

été atteints à hauteur de 44% jusqu'au 8 décembre par le financement de 132 projets», affirmant que «le pourcentage atteindra 60% jusqu'à la fin de l'année». Dans les détails, 104 projets ont été financés dans le secteur de l'agriculture, avec un taux de 78,7%, suivi du secteur de l'arti-

sanat avec 19 projets, 5 projets dans le secteur des travaux publics et l'hydraulique ainsi que 4 autres dans le secteur des services. Le financement des projets a permis la création de 254 postes d'emploi au profit des jeunes de la wilaya, a ajouté le responsable. S'agissant du

■ Un total de 132 projets d'investissement ont été financés dans la wilaya de Khenchela par l'antenne locale de la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac) au profit des citoyens, âgés entre 30 et 55 ans, a indiqué le directeur du dispositif.

nombre de dossiers déposés au niveau de la Cnac Khenchela, M. Baali a révélé qu'une augmentation «significative» a été enregistrée, soulignant que 248 dossiers ont été déposés en 2018 contre 261 en 2019. La même source a ajouté que 299 dossiers ont été déposés au niveau des banques pour le financement au cours de l'année 2019, dont 231 ont été approuvés pour la création des micro-entreprises. Concernant la réticence des personnes âgées entre 50 et 55 ans à recourir aux projets de la Cnac, M. Baali a expliqué que dans plusieurs cas, les postulants au financement Cnac de cette catégorie d'âge ne disposent pas de diplôme, relevant que le secteur de la formation professionnelle et d'apprentissage se chargera de délivrer à ces postulants des certificats de qualification devant

leur permettre de bénéficier des avantages de la Caisse. Sur un autre registre, le directeur de la Cnac a fait savoir que 192 jeunes promoteurs ont bénéficié de sessions de formation au cours de l'année 2019, rappelant également l'organisation de 4 ateliers d'information au niveau des établissements pénitentiaires de Khenchela, Babar et Kais.

N. A./APS

Bordj Bou Arreridj

Réouverture de l'hôtel «Tergui Palace» après réhabilitation

L hôtel quatre étoiles «Tergui Palace» de la ville de Bordj Bou Arreridj a été rouvert dimanche après parachèvement de ses travaux de réhabilitation et de rénovation. Doté de 110 lits, cet hôtel, susceptible de renforcer la capacité d'accueil dans la capitale des Bibans qui enregistre un «déficit dans ce domaine, constituera une valeur ajoutée qualitative pour le secteur du tourisme», a indiqué à cette occasion le directeur local du tourisme et de l'artisanat. L'hôtel «Tergui Palace» assure désormais près de 65 emplois et dispose de toutes les commodités

nécessaires pour fournir de meilleures prestations aux touristes, notamment deux restaurants, une salle de conférence, ainsi qu'une piscine couverte, a ajouté la même source. De son côté, le wali de Bordj Bou Arreridj, Abdelkader El Ghali Belhazadjji, a insisté, lors de la cérémonie de réouverture de cet établissement hôtelier, sur la nécessité de recruter un personnel formé au niveau des centres de formation professionnelle dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie ou de l'école supérieure de tourisme et les instituts relevant du secteur. Les autorités

locales ont décidé de récupérer toutes les assiettes foncières inexploitées de la wilaya et de les attribuer aux investisseurs, souhaitant réaliser des projets dans le domaine du tourisme ou de la santé, a fait savoir le même responsable. Au moins 18 hôtels viendront renforcer le secteur du tourisme dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué M. Belhazadjji, précisant que quatre de ces structures sont en cours de construction, alors que les autres attendent le parachèvement des procédures administratives d'usage.

Samy Y.

Tébessa

Création de plus de 15 300 postes d'emploi Ansej et Cnac

Au total, 15 336 nouveaux postes d'emploi ont été créés au profit des jeunes de la wilaya de Tébessa dans le cadre des projets financés par les dispositifs d'aide Cnac et Ansej, a-t-on appris auprès des responsables. Le directeur local de l'Ansej, Halim Cherad a révélé au cours d'une conférence de presse tenue à la maison de la presse, Malek-Bennabi, que 9 094

postes d'emploi ont été créés depuis 1997, date de la création de l'antenne locale de l'Ansej à Tébessa, découlant du financement de 2 794 projets dans divers secteurs. De plus, les 3 242 micro-entreprises créées à travers des financements de la Cnac depuis 2004, ont généré 6 242 postes d'emploi, a indiqué le directeur de l'antenne locale de ce dispositif d'aide, Mourad

Zemal. S'agissant des recouvrements des crédits attribués, M. Cherad a fait savoir que près de 321 millions DA ont été récupérés, représentant 41% des crédits alloués pour divers projets dans des multiples secteurs. Des journées portes ouvertes ont été organisées entre le 28 novembre et le 8 décembre par les antennes locales de la Cnac et l'Ansej, dans le but d'informer sur

les nouveaux services fournis par les deux agences, notamment en ce qui concerne la levée du gel sur l'expansion des activités et le financement de projets dans plusieurs domaines. Cette activité a été clôturée par l'organisation d'une conférence de presse à la maison de la presse animée par les deux responsables locaux de ces dispositifs d'aide à l'emploi.

F. Y./APS

Mila / Logements sociaux

Plus de 100 millions DA pour la reprise des travaux d'étanchéité

Une enveloppe financière de plus de 100 millions DA a été réservée par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mila pour la réalisation des travaux portant entretien de l'étanchéité des logements sociaux de cet Office, a-t-on appris auprès des services de l'OPGI. L'opération se fera en deux phases dont la première étape qui a mobilisé un montant de 56 millions DA concerne la reprise au titre de l'exercice en cours de l'étanchéité de plus de

70 immeubles et le nettoyage des caves, répartis sur quatre sites urbains, a précisé le chef de département de la promotion immobilière, foncier et réhabilitation au sein de cet office. Les travaux de ce projet confiés «récemment» aux entreprises de réalisation ont été lancés, a déclaré Mahfoud Kheyat. Aussi, une enveloppe financière similaire a été consacrée pour la seconde phase qui ciblera 70 autres immeubles relevant de diverses communes de la wilaya, a-t-il dit,

faisant savoir que les chantiers de ce projet sera lancé «au cours de l'année 2020». La programmation des travaux a été faite selon la priorité déterminée entre autres les dommages constatés faite d'étanchéité, notamment les infiltrations d'eau signalées par les habitants de ces immeubles, a indiqué M. Kheyat. Cette opération financée par l'OPGI et la direction locale du logement, sur taxe d'habitation, a-t-on ajouté de même source.

Agences

Oran

Lancement du projet de réalisation de 597 logements de type promotionnel libre

LES TRAVAUX de réalisation de 597 logements de type promotionnel libre (LPL) seront lancés dans la wilaya d'Oran en début d'année prochaine, a-t-on appris du directeur régional ouest de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI). Un foncier s'étendant sur une surface de 1,5 hectare à haï Fellaoucene (ex-El Barki) d'Oran a été acquis pour la réalisation du premier projet de l'ENPI en formule LPL totalisant 597 logements de F1 à F5 et duplex, a indiqué Hebia Abdellah. L'étude du projet a été achevée et l'entreprise chargée de la réalisation a été choisie en attendant la conclusion du marché dans les prochains jours pour entamer les travaux en janvier prochain pour un délai de 24 mois, a-t-il fait savoir, soulignant que ce projet prévoit des logements haut standing, des locaux commerciaux, des espaces verts, des aires de jeux et autres commodités. Avant le lancement des travaux, les contrats de vente sur plan seront élaborés pour les remettre aux bénéficiaires par tranches au fur et à mesure de l'avancement de la réalisation, a-t-il encore indiqué, ajoutant que les prix sont étudiés et concurrentiels au marché de l'habitat et rappelant que cette formule n'est pas concernée par la contribution de l'Etat estimée à 700 000 DA. L'Entreprise nationale de promotion immobilière relevant du secteur public, qui vise à travers de tels projets à faire d'Oran une ville pilote dans le domaine du promotionnel libre, envisage de généraliser cette expérience à l'avenir à travers différentes communes de la wilaya.

R. R.

Sahara occidental

La Codesa condamne les violations marocaines des droits fondamentaux du peuple

■ L'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis (Codesa) a dénoncé les violations continues par l'occupant marocain des droits fondamentaux du peuple sahraoui, en particulier le droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Par Fella Y.

Dans un rapport sur l'état des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, la Codesa a abordé les violations commises par le Maroc au cours du mois de novembre 2019 dans le domaine des droits de l'Homme à l'égard des civils sahraouis dans les villes du Sahara occidental, où les services militaires et civils marocains continuent de confisquer les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dans un déni flagrant du droit international, du droit humanitaire et des droits de l'Homme. Des cas de violation ont été soulevés par de nombreuses organisations internationales de défense des droits de l'Homme et un ensemble de résolutions des Nations unies relatives à la question du Sahara occidental face aux atteintes aux droits fondamentaux dans les territoires occupés. De nombreuses instances parlementaires, qui ont également évoqué ces violences, ont appelé le Royaume du Maroc à respecter les droits de l'Homme, à renoncer à confisquer le droit à l'expression, le droit à manifester pacifiquement et demandé la libération des prisonniers politiques sahraouis, ce à quoi Rabat n'a pas daigné répondre jusqu'à présent. Malgré la sourde oreille du Maroc, ajoute la Codesa, «un groupe de pays de l'Union européenne continue de soutenir l'occupant marocain en continuant d'exproprier le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination de manière pure et simple sur la base d'une politique conspiratrice visant principalement à exploiter les ressources naturelles, minérales et halieutiques du Sahara occidental, notamment par la France et l'Espagne».

Détention politique et procès inéquitables contre des civils sahraouis

La Codesa a indiqué dans le rapport que les tribunaux marocains ont de nouveau poursuivi les civils sahraouis qui ont fait l'objet d'arrestations arbitraires et de procès injustes. Un total de 27 ans et 6 mois de prison et des amendes de plus de 300 000 dirhams marocains a été prononcé contre des prisonniers politiques sahraouis qui ont été soumis à des décisions cruelles et injustes, notamment la militante Mahfouda Bamba Lekir. Le Maroc a continué de confisquer

le droit des civils sahraouis à exprimer et manifester pacifiquement dans les villes du Sahara occidental, assiégeant de nombreux sites et lieux avec divers appareils répressifs et empêchant les manifestants sahraouis de les atteindre, en utilisant divers outils et moyens avec des pratiques dégradantes de la dignité humaine, a-t-on dénoncé dans le rapport. Dans une lettre adressée au Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations unies, et au président du Conseil de sécurité, le Représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar, a rappelé que le Secrétaire général a insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'une surveillance impartiale, globale et soutenue de la situation des droits de l'Homme était nécessaire pour garantir la protection de toutes les personnes au Sahara occidental. «Il est donc impératif que le Conseil de sécurité exerce la pression nécessaire sur le Maroc pour que les observateurs des droits de l'Homme et les observateurs internationaux des Nations unies obtiennent un accès complet, sans entrave et continu au Sahara occidental occupé, et qu'ils puissent faire rapport librement et ouvertement sur les droits de l'Homme dans le territoire», a-t-il insisté. «Les Nations unies ont la responsabilité juridique et morale de déployer tous les efforts possibles pour assurer la protection des droits de l'Homme dans le Sahara occidental occupé en attendant la décolonisation du territoire conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU», a plaidé M. Sidi Omar.

Le Polisario proteste contre «France 2» pour un «documentaire de propagande» sur l'occupation

Le représentant du Front



Polisario en France, Oubi Bouchraya, s'est adressé samedi à la rédaction en chef de la chaîne de télévision France 2, via M^{me} Fabienne Abbou, médiatrice de France Télévision, pour leur indiquer que le film documentaire du réalisateur Yann Arthus Bertrand, «Le Maroc vu du ciel», est de fait un film de propagande pour une agression militaire menée par le Maroc en novembre 1976, contre le peuple sahraoui, destinée à occuper le Sahara occidental. A cette occasion, le diplomate sahraoui a rappelé, dans un communiqué de presse, l'arrêt pris par la Cour de justice européenne le 21 décembre 2016, qui a jugé que Maroc et Sahara occidental sont deux territoires distincts. Il a également rappelé que le Maroc n'exerce aucune souveraineté sur le Sahara occidental où il n'est qu'une puissance militaire occupante. Aussi, ajoute le texte, M. Oubi demande à France 2 d'insérer avant la diffusion du film cet avertissement : «Suivant l'arrêt de la Cour de justice européenne du 21 décembre 2016, le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et aucun Etat dans le monde, en particulier la France, ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental».

La Fondation RF-Kennedy félicite Aminatou Haidar pour son prix Nobel alternatif

Le représentant du Front

La Fondation américaine RF-Kennedy pour les droits de l'Homme, a félicité dimanche Aminatou Haidar pour le prestigieux prix «Right Livelihood 2019» (Nobel Alternatif) qu'elle a reçu mercredi à Stockholm, tout en appelant au respect des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé. La militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haidar, a reçu le «Prix Nobel alternatif», mercredi dernier à Stockholm, lors d'une cérémonie officielle à laquelle ont assisté plus de 1 200 militants du monde entier. Dans une déclaration publiée sur son site Internet, la RF Kennedy Foundation a rappelé que le prix avait été décerné à Aminatou «en reconnaissance de son action infatigable et non violente pour la justice et l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». M^{me} Haidar a partagé ce prix avec trois autres activistes : la militante écologiste suédoise, Greta Thunberg, l'avocate chinoise Guo Jianmei et le leader indigène brésilien Davi Kopenawa. «Bien qu'elle ait été soumise à la torture, à des détentions arbitraires et à des attaques et menaces constantes, Haidar est restée attachée à un activisme pacifique pour lutter courageusement pour la liberté d'expression, d'association et d'autodétermination de tous les Sahraouis occidentaux», indique le communiqué. Pour cette raison, le texte rappelle que «Robert F. Kennedy

Human Rights a également honoré Aminatou avec son prix des droits de l'Homme 2008, qui reconnaît ceux qui résistent à l'oppression». La directrice juridique de cette organisation américaine, M^{me} Marselha Goncalves Margerin, avait souligné avoir décerné ce prix à Aminatou Haidar, parmi les 120 candidats du monde entier, «pour faire connaître la cause sahraouie aux Etats-Unis». A son actif, on retient également le «prix spécial de Castellfelds» 2008 (Barcelone), et toujours en Espagne, le prix «Juan Maria Banderas» obtenu en mai 2006, tout comme celui du «Club des 25». La même année, Aminatou Haidar, souvent appelée la Gandhi sahraouie en référence à l'apôtre de la résistance pacifique indienne contre l'occupation britannique, recevait le prix «Freedom awards 2006», décerné par la fondation américaine «Defense forum foundation». M^{me} Haidar a déjà obtenu plusieurs autres distinctions dont le prix «Silver Rose 2007», décerné chaque année par l'organisation internationale «Solidar» pour récompenser les actions exceptionnelles d'individus et d'organisations qui se battent pour la justice sociale. Enfin, la Fondation «appelle le Maroc à veiller à ce que tous les Sahraouis puissent exercer leurs droits librement et en toute sécurité sans crainte de harcèlement, de menaces ou de représailles».

F. Y./APS

Libye

Les forces du GNA abattent un avion de combat appartenant aux troupes de Haftar

Les troupes du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) ont annoncé avoir abattu, samedi, un avion de combat appartenant aux forces du général à la retraite Khalifa Haftar, et capturé son pilote, soulignent des sources médiatiques locales. «Nos forces ont abattu un avion MiG-23 du criminel de guerre Haftar (...) au sud de Zaouia, ville à 45 km à l'ouest de Tripoli», a

annoncé sur Facebook le commandement des forces du GNA. L'appareil a été visé alors qu'il survolait la caserne d'al-Yarmouk, en banlieue sud de Tripoli, selon lui. Une vidéo postée par les pro GNA montre la chute d'un avion duquel s'échappe une fumée noire. Son pilote a pu s'éjecter avant d'être capturé près de Zaouia. Les troupes pro-Haftar ont confirmé la perte d'un MiG-23, mais ont attri-

bué le crash à «une panne technique», selon les mêmes sources. Le 4 avril, le général à la retraite Haftar avait lancé une offensive pour s'emparer de la capitale Tripoli, siège du GNA reconnu par l'ONU. Les combats sont concentrés au sud de Tripoli mais les lignes de front ont peu bougé.

Sabiha O./R. M.



Yémen

Un accord entre gouvernement et séparatistes tarde à être appliqué

■ Le gouvernement yéménite et les séparatistes sudistes ont échoué à former un gouvernement dans le délai prévu par un accord signé en novembre et qui avait suscité l'espoir de contribuer plus largement à la résolution du conflit avec les rebelles.

Par Rosa C.

Le conflit, qui a fait des dizaines de milliers de morts et conduit à la pire crise humanitaire dans le monde selon l'ONU, a été déclenché en 2014 lorsque le gouvernement a été chassé de la capitale Sanaa par les rebelles Houthis, provoquant une intervention d'une coalition militaire dirigée par Ryad. En août, des combats ont éclaté sur un autre front, lorsque les séparatistes sudistes se sont emparés de la grande ville du Sud, Aden, qui faisait office de nouvelle capitale pour le gouvernement. Les liens

étroits entre les forces séparatistes et les Emirats arabes unis – un allié clé des Saoudiens au sein de la coalition militaire venue en aide au gouvernement face aux rebelles – ont par ailleurs provoqué des tensions au sein de la coalition. Pour mettre fin à cette « guerre dans la guerre », l'Arabie saoudite est parvenue à décrocher le 5 novembre un accord entre le gouvernement et le Conseil de transition du Sud (STC). L'accord prévoyait le retour du gouvernement à Aden, où sont revenus le Premier ministre Main Saïd et plusieurs ministres le 18 novembre. Mais une autre dispo-

sition de l'accord, portant sur la création sous 30 jours d'un gouvernement composé de 24 membres et intégrant des ministres issus du STC, ne s'est pas concrétisée, tout comme l'intégration des forces séparatistes au sein d'un commandement central. « Il n'est pas surprenant de voir les délais dépassés », estime Elisabeth Kendall, spécialiste du Yémen à l'Université d'Oxford, pour qui le calendrier prévu par l'accord était « très ambitieux ». « La question la plus importante est : est-ce que la traduction dans les faits des engagements est juste retardée, ou est-ce que ces engagements sont-ils juste impossibles à tenir? », s'interroge-t-elle. Chaque partie s'accuse de violer l'accord, notamment en ce qui concerne la formation d'un nouveau gouvernement. Jeudi, le porte-parole du STC Nizar Haitham a affirmé que le gouvernement « s'écarterait » de l'accord et déployait ses troupes dans le sud du Yémen, ce que l'intéressé a démenti. Un autre responsable séparatiste a toutefois évoqué récemment des « progrès significatifs » dans la mise en œuvre de dispositifs sécuritaires et militaires. « La semaine prochaine, nous commencerons à appliquer ce qui a été convenu », a indiqué à l'AFP cette source, sans donner davantage de détails. Le porte-parole du gouvernement Rajih Badi a lui reporté la faute sur les séparatistes, assurant à l'AFP que les manœuvres mili-



PH. A. D. R.

itaires des forces loyalistes dans le sud étaient conformes à l'accord. Si les tensions dans le sud ont diminué, le calme reste précaire, met en garde M^{me} Kendall. « Il s'agit d'un exemple classique d'un accord facile à signer mais presque impossible à mettre en œuvre », estime-t-elle. Pour Neil Partrick, expert du Golfe, l'application de l'accord « repose, en premier lieu, sur la sincérité de groupes yéménites très différents à vouloir, et à être capable, de partager le pouvoir à Aden ». « Il est extrêmement ambitieux d'espérer qu'un accord de partage du pouvoir tiende de manière significative à Aden », dit-il à l'AFP.

Au moment de la signature de l'accord, l'émissaire de l'ONU au Yémen, Martin Griffiths, avait salué « une étape importante » pour les efforts « en vue d'un règlement pacifique du conflit au Yémen ». Or l'absence de progrès sur le terrain depuis un mois apparaît comme un revers pour ceux qui tentent de mettre un terme à la guerre. Sans compter qu'elle provoque la déception à Aden, selon Mohammed Bawzeer, un habitant. « Les délais ont expiré, et il n'y a pas de changement sur le terrain », déplore-t-il. « Nous voyons juste les choses empire ». R. C.



Commentaire

Catastrophique

Par Fouzia Mahmoudi

De nombreux gouvernements français ont tenté ces trente dernières années de mener une réforme efficace, cohérente et crédible du système des retraites. Que ce soit à droite ou à gauche, tous les dirigeants ayant séjourné à l'Élysée avaient en effet admis que le système des retraites ne pourrait survivre plus longtemps et a besoin d'une refonte de fond. Mais à chaque fois qu'une réforme a été mise en route, le rejet des citoyens s'est fait si violent et arrive à mobiliser tant de monde que la plupart des politiques finissent par renoncer aux changements de fond et se contentent de faire des modifications plus ou moins superficielles. Surtout que le manque de solidarité sur la scène politique complique encore un peu plus la donne. Lorsque la droite avait tenté sous Chirac et Sarkozy de mener les réformes des retraites, la gauche avait poussé des cris d'orfraie en se rangeant systématiquement du côté des syndicats des travailleurs et des manifestants rejetant les changements de régime. Sous les présidences de Hollande et aujourd'hui de Macron, c'est au tour de la droite de critiquer vertement les méthodes du gouvernement en place. L'ancien ministre de Nicolas Sarkozy, Xavier Bertrand, et possible prétendant à la présidentielle en 2022, taxe ainsi le gouvernement d'« amateurisme », prône une « autre réforme » qui pose comme base le pouvoir d'achat. « On voit bien qu'il hésite entre pourrissement et passage en force, ou alors une réforme mi-figue mi-raisin qui n'en serait pas une ». L'ancien secrétaire général de l'UMP n'a pas mâché ses mots à l'encontre d'Emmanuel Macron. Dans les colonnes du « Parisien », le président de la région Hauts-de-France a jugé la méthode pour conduire la réforme des retraites « catastrophique », mettant directement en cause le jeune président. « C'est grave, car les Français sont pourtant prêts à des mesures courageuses, mais ils veulent une réforme juste. Là, ils pensent qu'ils vont devoir travailler plus longtemps pour toucher moins de pensions, et ça, c'est inacceptable. Quant à la méthode, catastrophique, elle restera comme un cas d'école d'amateurisme : c'est le président lui-même qui a semé le trouble en tergiversant sur l'âge pivot, puis en évoquant la « clause du grand-père ». Il a réussi à faire peur à 30 millions d'actifs ! Il doit répondre à leur colère », poursuit l'ancien ministre sarkozyste, qui a quitté Les Républicains en 2017. L'exécutif est sous pression après une mobilisation massive dans la rue jeudi (plus de 800 000 manifestants, selon le ministère de l'Intérieur), et qu'un nouvel appel à une grande journée de grèves et manifestations a été lancé pour aujourd'hui, alors même que le trafic RATP et SNCF est déjà très réduit depuis plusieurs jours. Xavier Bertrand, pour sa part, se dit en faveur d'une réforme des retraites, car « le statu quo est impossible, mais une autre réforme qui pose comme base le pouvoir d'achat ». Selon lui, « il doit y avoir une règle d'or garantissant aux retraités que leur niveau de vie ne baissera pas ». Néanmoins, à part critiquer la réforme actuelle, Bertrand ne semble pas avoir d'idées alternatives à avancer pour une réforme plus juste ou qui du moins ne paralyserait pas le pays comme c'est le cas en ce moment. Mais il est dans son rôle d'opposant qui cherche le meilleur angle pour attaquer le gouvernement tout en se garantissant la sympathie des électeurs, alors que les rumeurs concernant sa probable candidature pour 2022 se font de plus en plus présentes. F. M.

États-Unis

La formation de militaires saoudiens remise en cause

Le programme d'entraînement des militaires saoudiens sur le sol américain était remis en cause dimanche aux États-Unis, deux jours après qu'un Saoudien en formation a tué trois personnes sur une base aéronavale de Floride. Chose rare en ces temps de destitution, dans une Amérique divisée comme jamais politiquement, élus républicains et démocrates s'accordaient sur un point au surlendemain de la fusillade : les échanges militaires entre Washington et Ryad doivent être examinés de près. Des centaines de militaires saoudiens suivent chaque année des formations au sein des forces armées américaines, illustration des liens forts qui unissent les deux pays alliés. Ce programme « doit être suspendu » tant que la lumière n'aura pas complètement été faite sur les événements en Floride, a estimé dimanche matin sur Fox News le sénateur républicain Lindsey Graham, un proche du président Donald Trump. Mohammed Alshamrani, 21 ans, sous-lieutenant dans l'armée de l'Air saoudienne, a ouvert le feu

vendredi avec une arme de poing dans une salle de cours de la base de Pensacola, faisant trois morts et huit blessés, avant d'être abattu par la police. Les enquêteurs cherchaient toujours, deux jours plus tard, à déterminer les motivations de l'assaillant, qui aurait publié sur Twitter avant son attaque des messages hostiles envers les États-Unis, et s'il avait agi seul. « Nous travaillons, comme dans la plupart des enquêtes sur les fusillades, avec la présomption qu'il puisse s'agir d'un acte de terrorisme », a déclaré dimanche lors d'une conférence de presse Rachel Rojas, qui supervise l'enquête du FBI. Le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, Robert O'Brien, est allé plus loin : « Cela a l'air d'être du terrorisme ». « Il faudra voir ce que l'enquête du FBI montre », a-t-il ajouté dimanche sur CBS. « L'Arabie saoudite est un allié, mais il y a ici quelque chose de fondamentalement mauvais. Nous devons ralentir ce programme et le réévaluer », a insisté Lindsey Graham. Un autre républicain, Matt Gaetz, qui représen-

te au Congrès la Floride où a eu lieu l'attaque, a lui aussi appelé dimanche, sur la chaîne ABC, à « mettre le programme en pause ». « Nous ne devrions pas accueillir de nouveaux étudiants saoudiens tant que nous n'avons pas absolument confiance en notre processus de contrôle », a-t-il expliqué, insistant sur la nécessité de « surveiller leurs activités afin de s'assurer qu'il n'y a pas de radicalisation ». Le ministre américain de la Défense Mark Esper a indiqué dimanche sur Fox News qu'il avait demandé « un examen des procédures de contrôle des ressortissants étrangers venant (en formation) aux États-Unis », tout en défendant l'utilité de ce type de programmes. « Nous disposons de quelque chose que nous n'avons pas nos adversaires potentiels, comme la Russie et la Chine », a-t-il souligné. « La possibilité de faire venir ici des étudiants étrangers pour s'entraîner avec nous, pour comprendre la culture américaine, nous est très importante afin de construire ces relations au long cours qui contribuent à notre sécurité ».

Mostaganem

«Khatini», une nouvelle œuvre théâtrale mise en scène par Ahmed Rezzak

■ Le théâtre régional «Djillali-Benabdelhalim» de Mostaganem a produit une nouvelle œuvre intitulée «Khatini», écrite et mise en scène par Ahmed Rezzak, a-t-on appris dimanche de la directrice de cet établissement culturel.

Par Adéla S.

Le canevas de cette pièce, dont la générale a été présentée samedi et dimanche, aborde un pays confronté à la vieillesse de la population et à la désertion massive des jeunes, avec comme trame de fond l'histoire de «Khatini», dernier jeune à y rester, entredéchiré entre le désir d'émigrer et l'amour de la patrie.

De nombreux tragi-comédiens de différentes wilayas prennent part à cette œuvre dont Bouhadjar Boutchiche, Samira Sahraoui, Houria Bahloul, Bendebaba Fouad, Korichi Sabrina, Shahrazed Khalifa et Yasmina et Bachir Boudjemaa.

Le réalisateur Ahmed Rezzak laisse au public le jugement de

cette œuvre où l'équipe de production excelle pour l'attirer à travers l'interprétation, l'éclairage, le décor, la musique et les chansons interprétées sur scène.

Par ailleurs, le théâtre régional «Djillali-Benabdelhalim» de Mostaganem est en phase de production d'une œuvre destinée au jeune public, différente de



Le comédien et metteur en scène Ahmed Rezzak

«Houria» (2017) et «Nour» (2018), s'appuyant sur la chorégraphie, et une autre pièce pour adultes

en coopération avec l'association «Mustapha-Kateb» (commune de Stidia), a-t-on fait savoir.

A. S./APS

JM-2021

Concours de photographie pour la promotion de l'image vitrine d'Oran

Promouvoir l'image vitrine de la ville d'Oran, hôte de la 19^e édition des Jeux méditerranéens du 25 juin au 5 juillet 2021, figure parmi les objectifs fixés pour un concours de photographie qu'organise l'Université Oran 1 «Ahmed-Ben-Bella» en partenariat avec l'association «Santé Sidi El Houari». Ce concours, prévu du 15 au 17 décembre en cours, s'inscrit dans le cadre

du Colloque International sur les technologies de l'information au service du tourisme innovant de la ville d'Oran «Citi-Oran-19», indiquent les organisateurs.

L'évènement consiste à présenter l'image de la ville d'Oran via la photo, explique-t-on, ajoutant que l'évènement «permettra ainsi de découvrir le potentiel touristique de la ville d'Oran à travers l'expression artistique des

photographes».

Cette activité photographique s'est assignée comme objectifs la promotion de l'expression artistique à travers la photographie ainsi que la création d'un espace d'échange culturel entre les différentes parties prenantes, publiques et privées, souligne-t-on de même source.

H. N.

Livres

Alice Munro, bonnes nouvelles d'elle-même

La nouvelliste canadienne, Prix Nobel de littérature 2013, évoque sa vie dans ce qui est probablement son dernier recueil. «De certaines choses, on dit qu'elles sont impardonnables, ou qu'on ne se les pardonnera jamais», note Alice Munro. Or, c'est ce qu'on fait – on pardonne tout le temps». Eh bien non... On ne vous pardonnera pas, à vous lecteur, si vous ne connaissez pas encore la nouvelliste canadienne Alice Munro (Prix Nobel de littérature en 2013), et que vous ne saisissez pas l'occasion de ce recueil pour la découvrir. Celui-ci ou un autre. Car Munro, née en 1931 à Wingham, près du lac Huron, dans l'Ontario, signe des nouvelles depuis qu'elle a 19 ans. En presque soixante-cinq ans d'écriture, elle en a donc plusieurs centaines à son actif. Des histoires étranges, violentes et belles qui font d'elle une championne de la fiction courte – à l'instar de Carver, Borges, Tchekhov, Singer ou Saki, qui de son vrai nom s'appelaient Munro, ce qui est drôle mais n'a rien à voir.

Munro (Alice) ayant annoncé, peu avant son 82^e anniversaire, en 2013, qu'elle arrêterait d'écrire, ce recueil est vraisemblablement son dernier. C'est pour cela sans doute qu'elle lui a donné en anglais ce titre magnifique, «Dear Life». Comme une lettre à la vie. Pas un adieu – on y chercherait en vain une once de pathos. Plutôt une missive faussement légère et pleine de non-dits, comme celle qu'on adresse-

rait à une amie après des années de tumultueuse fréquentation. Car c'est toujours dans la texture de l'existence que Munro puise ses sujets. «Petites gens, grands sentiments», avait résumé le comité Nobel pour justifier son choix. Des divorces, des remariages, des retours au pays compliqués, des femmes, beaucoup de femmes, cherchant à fuir leur destin ou à échapper à un cauchemar conjugal... : des thèmes banals en apparence. Mais avec du mystère. Avec cette nature canadienne époustouflante qui vient toujours en contrepoint de paysages intérieurs abîmés ou fragiles. Avec une impressionnante économie de moyens... Bref, avec la grâce.

On retrouve tout cet univers dans les premières nouvelles de «Rien que la vie». Un soldat qui saute du train et ne regagne jamais son foyer («Trains»), une femme dupée par son amant

(«Corrie»), une autre mal à l'aise en société («Jusqu'au Japon»). Mais il y a plus dans ce recueil. C'est ce que Munro apprécie, comme en musique, un «finale» : quatre récits dont elle ne cache pas la nature autobiographique, ce qui est rare chez une écrivaine que peu de critiques ont eu le privilège d'approcher et qui a toujours protégé sa vie privée.

«Rousski», un roman russe

De la guerre à la prison, le destin de ce trentenaire, originaire d'une ville du grand nord, illustre les tourments de l'époque en Russie. C'est l'histoire d'un jeune homme qui n'a quitté son pays que pour faire la guerre. L'histoire d'un type trop pressé, trop idéaliste, qui a voulu pousser les murs décatés de sa ville natale, loin dans le Nord, et n'a réussi qu'à se cogner la tête,

pour finir en prison. Un aventurier dont les mille vies offrent un concentré trouble de ce que peut être une jeunesse russe au temps de Vladimir Poutine... Egor Kozine, c'est son nom, a vu le jour le 14 février 1987 dans la République des Komis, une terre de silence traversée par le cercle polaire. Sa ville d'Oukhta - 100 000 habitants et un sentiment général de déprime – a été bâtie par des détenus du goulag et des prisonniers de guerre allemands. Quelques champs pétroliers restent en activité dans l'immense taïga voisine.

Ici, on est volontiers taiseux et effacé. Egor, lui, n'est ni l'un ni l'autre. «Après la mort précoce de son père [il avait alors 7 ans], j'ai voulu éviter qu'il devienne un petit à sa maman», raconte Elena Bondarenko, sa mère. «C'était une inquiétude superflue : Egor a toujours voulu diriger, s'imposer...». Enfant dissipé, écolier à la traîne,

il connaît une adolescence sombre et se fait même arrêter avec son frère pour vol de cassettes vidéo et audio. Une sortie de route qu'il tentera par la suite de masquer en modifiant son identité, pour espérer intégrer, lors de son service militaire, une unité d'élite. Le nom qu'il choisit alors n'a rien d'anodin : «Roussk», «Russe». Les paras l'accueilleront. De l'avis de ceux qui l'ont côtoyé, «Rousski» est tout sauf un cynique. Tout au plus a-t-il tendance à enjoliver ses aventures. A-t-il vraiment combattu en Géorgie, à l'été 2008, comme il le prétend ? Les exégètes de son parcours, nombreux à Oukhta, sont eux-mêmes partagés. Et ce n'est sans doute pas le seul secret qu'Egor «le Russe» conserve avec lui dans sa prison de Nijni-Domanik, à une trentaine de kilomètres de la ville...

B. Vitkine/F. Noiville

Américain d'origine franco-suisse

René Auberjonois, acteur de Star Trek, meurt à 79 ans

L'acteur américain d'origine franco-suisse René Auberjonois, connu entre autres pour son rôle dans «Star Trek : Deep Space Nine» dans les années 1990, est mort dimanche à Los Angeles des suites d'un cancer, à 79 ans.

«Nous avons le cœur brisé de confirmer que René est décédé aujourd'hui», indiquait le site internet de l'acteur. L'homme avait gagné de nombreux fans avec le personnage d'Odoo, chef de la sécurité du vaisseau DS9, dans une des nombreuses déclinaisons de la célèbre série de science-fiction. Il

aimait vendre des autographes lors des congrès de fans de Star Trek pour reverser les profits à des organisations caritatives, telles que Médecins sans frontières. «J'ai eu ma part de succès et ma part de bides. Mais rien n'a jamais été aussi fort. Deep Space Nine est vraiment au-delà de tout ce que j'ai connu», avait-il déclaré pour commenter sa longue carrière. Celle-ci l'a aussi vu jouer dans le film «MASH» en 1970, «Benson», sitcom des années 1980, ou encore la série «Boston Legal» dans les années 2000. Petits fils d'un peintre, fils d'un journaliste et écri-

vain, il avait grandi entre Paris et New York, où il avait lancé sa carrière de comédien à Broadway. La vedette de Star Trek William Shatner a dit sur Twitter qu'il se souviendrait d'«une merveilleuse amitié».

«C'est une terrible perte. (...) C'était un homme merveilleux, soucieux des autres et intelligent», a salué une autre figure de la série, George Takei.

René Auberjonois avait eu avec son épouse Judith deux enfants, Tessa et Remy, devenus également comédiens.

R. C.



Classement des buteurs de Ligue 1
Belhocini (USMBA)
prend la tête avec 7 buts

L'ATTAQUANT de l'USM Belhocini, auteur d'un doublé samedi lors de la réception du MC Alger (3-1), s'est hissé en tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 de football avec 7 buts, à l'occasion de la 13^e journée. Belhocini (23 ans), qui occupait la 4^e place en compagnie de Redouane Zerrouk (NA Hussein-Dey) avec 5 buts chacun, a délogé l'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid (6 réalisations) de la première place. Toutefois, Abid n'a pas joué durant le week-end suite au report du match de son équipe en déplacement face au Paradou AC à une date ultérieure. Le buteur de l'AS Aïn M'ilia, Mohamed Tiaïba, muet lors de la

lourde défaite concédée sur la pelouse de l'ES Sétif (4-0), reste scotché à la 2^e place en compagnie d'Abid avec 6 réalisations chacun. Le premier défenseur à l'honneur dans ce classement est le latéral droit de l'USM Alger, Mohamed Rabie Meftah, auteur de 4 buts, soit le meilleur buteur de son équipe. Le meilleur joueur du leader du championnat, le CR Belouizdad, Amir Sayoud (3 buts) occupe la 6^e place en compagnie de plusieurs joueurs. L'attaquant du Paradou AC, Zakaria Naïdji, prêt durant l'intersaison au club portugais de Gil Vicente (Div.1), a terminé meilleur buteur du championnat lors du précédent exercice avec 20 réalisations.

Muay Thai
Mahmoudi souhaite arracher d'autres sacres

LE KICKBOXER algérien Elias Mahmoudi, auteur d'une victoire historique vendredi en Malaisie, où il avait dominé aux points le triple champion du monde de Muay Thai, le Thaïlandais Lerdsila Phuketta, a espéré dans sa déclaration d'après-match que cette belle victoire en appellera d'autres. «C'est un rêve d'enfant que je viens de réaliser et j'ai du mal à trouver les mots pour exprimer la joie que je ressens en ce moment. Lorsque j'étais un gamin de 10 ans, Lerdsila était déjà un grand champion, mondialement connu et j'étais impressionné de le voir combattre. Cela a donc été un immense honneur pour moi de croiser les gants avec lui et de remporter cette belle victoire, qui je l'espère en appellera d'autres», a-t-il souhaité. En effet, l'Algérien de 21 ans est en train de faire ses débuts dans le monde professionnel de la discipline, alors que le Lerdsila (38 ans) tire plutôt vers la fin. Néanmoins, malgré cette importante différence d'âge, Mahmoudi (1,78m/61 kg) a affirmé que la légende thaïlandaise Lerdsila restait un «un grand

champion», ajoutant s'être «préparé comme un forcené» pour pouvoir le dominer. «J'ai préparé ce combat du mieux que j'ai pu, à la fois avec mon père, mon oncle et mes frères», a détaillé Mahmoudi, issu d'une famille presque entièrement dévouée aux arts martiaux. Le paternel d'Elias dirige d'ailleurs une salle de sport, Le Mahmoudi Gym, situé dans la ville française de Bonneuil Sur Marne, où est installée la famille. Elias a pratiquement grandi dans cette salle, où il a commencé à pratiquer très jeune aux côtés de son père. A 18 ans, il comptait déjà 13 victoires en autant de combats, dont 9 par K.-O. Ayant remarqué que son fils était doué pour ce sport, le papa l'a dès lors conduit aux quatre coins du globe, pour le forger, notamment en lui faisant disputer un Best Of Siam où il avait remporté son combat par K.-O, à seulement 17 ans. Aujourd'hui qu'il a réalisé son rêve d'enfant en dominant Lerdsila, celui qu'on surnomme «Le Sniper» pour l'incroyable précision de ses coups, il espère franchir un nouveau cap dans le monde professionnel de la discipline.

Aviron

L'EN en regroupement à Beni Haroun (Mila)

LA SÉLECTION nationale d'aviron a entamé un stage bloqué de dix jours sur le plan d'eau du barrage de Beni Haroun de la commune de Grarem Gougou (Mila), organisé par la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK), a-t-on appris dimanche de l'entraîneur-adjoint de l'équipe nationale de cette discipline. Composée de cinq rameurs (messieurs et dames), la sélection nationale d'aviron a entamé la semaine dernière son stage de préparation dans la base nautique de la localité Anouche Ali (commune de Grarem Gougou) en prévision des différents championnats internationaux, a indiqué Chaouki Darias, précisant que ce stage se poursuivra jusqu'au 11 décembre prochain. La délégation algérienne compte, parmi les stagiaires présents, le rameur Kamel Ait-Daoud, qualifié aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo (Japon), qui aura lieu au mois de juillet prochain, selon la même source. Le sélectionneur national, Garidi Mohamed-Ryad, gère l'aspect technique de ce stage, alors que le directeur des stages auprès de la FASACK, se charge

du côté organisationnel et administratif, a fait savoir l'entraîneur-adjoint Darias. En plus d'une séance matinale sur le plan d'eau du barrage de Beni Haroun réservée à l'aviron sur une distance de 18 à 20 km, le programme quotidien de ce stage prévoit chaque après-midi une séance en salle, consacrée à la préparation physique, a détaillé M. Darias. Des consultations sont en cours pour désigner la wilaya qui abritera les Jeux arabes et africains d'aviron qui se tiendront au mois de septembre 2020, a révélé M. Darias, soulignant que les deux wilayas proposées sont Tipaza et Mila. La wilaya de Mila est en mesure d'organiser ce genre d'événements sportifs mais avec le soutien des autorités locales et du secteur de la Jeunesse et des Sports (DJS), a assuré le même responsable, notant que cette wilaya dispose de la plus grande surface d'eau en Algérie ainsi que de structures d'accueil, entre autres la maison de jeunes, située sur les rives du barrage de Beni Haroun, qui sera «prochainement» livrée.

Coupe de la Confédération (2^e J - Gr. D)
PAC 0 - HASA 2

Les Jaune et Bleu se ratent

■ Le Paradou AC s'est incliné dimanche soir face à la formation marocaine de Hassania Agadir 0 à 2, en match disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida, comptant pour la 2^e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, ce qui complique quelque peu sa situation dans le groupe où il ferme carrément la marche.



Les Pacistes doivent apprendre de leurs erreurs

Par Mahfoud M.

Les visiteurs ont ouvert le score grâce à Mehdi Oubilla (26') d'un coup franc botté comme il se doit dans la surface de réparation. Les Algérois ont raté un penalty tiré par Yousri Bouzok (36'), stoppé par le portier Abderrahmane El-Houasli et ce fut certainement le tournant du match vu que cela a influé sur le mental des joueurs. En seconde période, le club marocain a doublé la mise par l'entremise de

Yacine Rami (48') d'un tir puissant après un coup franc et une passe en retrait du premier buteur, Oubilla. Cela a permis aux siens de se mettre à l'abri, face à une équipe du PAC qui n'a pas su réagir. Lors de la journée inaugurale, les joueurs de l'entraîneur portugais Francisco Alexandre Chalo ont réussi à revenir avec le point du match nul de leur déplacement en Côte d'Ivoire face à San Pedro (0-0). Un peu plus tôt dans la journée, les Nigériens d'Enyimba, battus d'entrée lors de la première journée à Agadir (2-0), ont disposé à domicile de San Pedro (1-0). Lors de la 3^e journée, prévue

dimanche 29 décembre, le Paradou AC accueillera l'équipe d'Enyimba, alors que Hassania Agadir se rendra à Abidjan pour défier San Pedro. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les quarts de finale. Il faut dire que les Jaune et Bleu, après un début euphorique dans cette compétition éliminant des formations huppées dont les Tunisiens du CS Sfax, commencent à s'esouffler et cela est compréhensible en voyant la jeunesse de ces joueurs qui doivent continuer leur apprentissage.

M. M.

OGC Nice

Youcef Atal passera sur le billard

L'international algérien Youcef Atal, souffrant d'une lésion méniscale au genou droit, sera bientôt opéré, a rapporté la presse française, citant un communiqué officiel du Gym, dimanche. Lors de la réception de Metz (4-1), samedi pour le compte de la 17^e journée du championnat français de Ligue 1, Atal avait été contraint de quitter ses coéquipiers à la demi-heure de jeu, après s'être fait mal seul en tentant un dribble au niveau du point de corner avant de s'écrouler. L'ancien joueur du Paradou AC (Ligue 1/ Algérie) a été évacué sur civière et a dû passer des examens médicaux

complémentaires ce dimanche matin qui ont détecté une «lésion méniscale au genou droit et devra passer sur le billard prochainement», a indiqué le communiqué du club, sans pour autant déterminer la durée de son indisponibilité, mais précisant toutefois qu'Atal «sera malheureusement éloigné des terrains pendant un assez long moment». Youcef Atal, 23 ans, auteur de 13 matches en championnat, 1 but et 1 passe décisive, avait été une des grandes révélations de la saison 2018/2019 (6 buts), d'où l'intérêt notamment du Paris SG à vouloir l'avoir dans ses rangs.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Saisie de 3 kg de kif traité

Neutralisation d'un réseau de trafic de drogues à Boumerdès

UN RÉSEAU spécialisé dans le trafic de drogues, à travers différentes communes de Boumerdès, a été mis hors d'état de nuire par la brigade de recherches du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya, qui a procédé à la saisie de près de trois kg de kif traité, a-t-on appris, lundi, d'une source du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya. Les éléments de ce réseau, au nombre de trois, ont été arrêtés suite à d'intenses

investigations menées par les services concernés, qui ont pu déterminer le lieu où ils se trouvaient, a-t-on ajouté de même source. Une quantité de trois kg de kif traité a été saisie en leur possession, outre un véhicule utilitaire utilisé dans le transport et l'écoulement de cette drogue. Les trois suspects seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes, dès parachèvement de l'enquête les concernant, est-il, par ailleurs, précisé de même source.

Téléphonie mobile

Mobilis obtient un accord d'attribution d'une licence 2G, 3G et 4G au Mali

L'OPÉRATEUR public de téléphonie mobile Mobilis, qui avait soumissionné pour l'obtention d'une licence de télécommunications au Mali, a obtenu un accord préliminaire d'attribution provisoire d'une licence globale (2G, 3G et 4G) pour se déployer dans ce pays voisin, a annoncé lundi la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun. «L'opérateur Mobilis vient de recevoir un écrit officiel des autorités maliennes lui notifiant que son offre technico-financière a obtenu un accord pour l'obtention d'une licence globale», a précisé la ministre sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Elle a expliqué que l'opérateur avait, d'abord, présenté au Conseil

des participations d'Etat, un business plan pour obtenir une licence d'opérateur de télécommunications au Mali, ajoutant que l'opérateur avait fait «le nécessaire en déposant un dossier auprès de l'Autorité de régulation ma-lienne et qui a été étudié et examiné au même titre que d'autres soumissionnaires». Il s'agit d'un accord préliminaire d'attribution provisoire de la licence à l'opérateur algérien qui devra négocier les termes qui seront conclus durant les prochaines semaines afin d'ouvrir une nouvelle filiale du Groupe Télécom Algérie au Mali, a relevé le ministre, ajoutant que l'opérateur «doit se déplacer (au Mali) pour signer les documents et concrétiser les dernières démarches, notamment financières, et démarrer des travaux».

Algérie/France/transport aérien/vols/perturbations

Air Algérie : perturbations mardi sur les vols en provenance et à destination de la France

LE TRAFIC aérien en provenance et à destination de la France sera perturbé mardi 10 décembre en raison de la grève des contrôleurs aériens français, a indiqué lundi un communiqué de la compagnie aérienne nationale «Air Algérie». A cet effet, la Direction générale de l'aviation civile française (DGAC) a demandé, de nouveau, aux compagnies aériennes d'annuler 20% du programme des vols pour la journée de mardi 10 décembre au niveau des principaux aéroports de la France. «En raison de cette grève, Air Algérie informe ses passagers que le trafic aérien en provenance et à destination de la France sera touché. En conséquence des perturbations affecteront mardi les vols survolant le territoire français», ajoute la même source. Afin de remédier à cette situation, la cellule de suivi installée récemment au niveau de la compagnie a été réactivée, indique le communiqué. A rappeler que le trafic

aérien de et vers la France a été perturbé jeudi et vendredi 5 et 6 décembre en raison d'un mouvement social en France, contestant le nouveau système des retraites. Slim O.

Fin de la campagne électorale



Louis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou /Taourirt Moussa

Une tentative de profanation de la tombe de Lounes Matoub déjouée

■ L'individu, équipé de plusieurs outils, a tenté vers 22h30, de détériorer la tombe où est érigée une stèle à la mémoire Lounes Matoub.

Par Hamid M.

UNE tentative de profanation de la tombe du chanteur kabyle Lounes Matoub a été déjouée dimanche soir par des habitants du village Taourirt Moussa dans la commune d'Ait Mahmoud (25 km au sud de Tizi Ouzou) avons-nous appris de sources locales. L'auteur, un habitant de Tizi N'Tiatha, a été arrêté. Selon nos sources, l'individu équipé de plusieurs outils a tenté, vers 22h30, de détériorer la tombe où est érigée une stèle à la mémoire de Lounes Matoub avant que des jeunes chargés de la sécurisation des lieux dont le siège de la fondation qui porte

le nom du chanteur n'intervient pour le neutraliser. De petites dégradations ont été constatées après que l'individu ait asséné plusieurs coups de marteau sur le tombeau sans gravité, selon nos sources. H. M.

Accidents de route

4 morts et 107 blessés durant le week-end en zones urbaines

QUATRE personnes ont trouvé la mort et 107 autres ont été blessées dans 82 accidents de la circulation survenus en zones urbaines durant le week-end dernier, indique lundi un bilan des services de la Sûreté nationale. Ces accidents sont principalement dus au «facteur humain et à d'autres facteurs», indique-t-on de même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à «faire preuve de vigilance durant la conduite et à respecter les règles de sécurité routière». Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN. G. H.

Pétrole

Le panier de l'Opep à plus de 65 dollars le baril

LE PRIX du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), composé de 14 bruts, a terminé la semaine écoulée en hausse, en s'établissant à 65,24 dollars le baril vendredi, contre 64,81 dollars la veille (jeudi), selon un communiqué de l'organisation publiés lundi sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, le baril de Brent

de la mer du Nord pour livraison en février valait 64,61 dollars à Londres, en hausse de 1,92% par rapport à la clôture de jeudi, après avoir atteint 64,88 dollars quelques minutes plus tôt. A New York, le baril américain de WTI pour janvier prenait 1,85% à 59,51 dollars, après être monté jusqu'à 59,85 dollars. Ainsi, les prix de l'or noir ont connu un redressement, atteignant leur plus haut niveau depuis fin septembre après l'annonce par l'Opep et ses alliés de nouvelles réductions de la production. Pour rappel, la 7e réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep s'est clôturée vendredi dernier à Vienne (Autriche). A la suite de délibérations sur les perspectives immédiates du marché pétrolier et les perspectives pour 2020, les

conséquences potentielles de ces évolutions sur les niveaux des stocks mondiaux, ainsi que sur l'impact général du marché et de l'industrie, ils ont noté la poursuite des efforts de consultation avec les pays consommateurs. Dans l'objectif de stabiliser le marché, l'Opep et ses alliés ont décidé de procéder à un ajustement supplémentaire de 500 000 barils par jour aux niveaux d'ajustement convenus lors de la 175e réunion de la Conférence de l'OPEP et de la 5e réunion ministérielle de l'OPEP et non-OPEP. Cela entraînerait des ajustements totaux de 1,7 millions de baril par jour (mb/j). Cet ajustement supplémentaire entrerait en vigueur le 1er janvier 2020 et serait soumis à la pleine conformité de chaque pays participant au DoC. Y. B.